



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglomération

---

## DÉLIBÉRATION N° 13/2020/CACL

DE LA SÉANCE PLENIERE DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 À 09H00  
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

---

### PORTANT SUR LE LANCEMENT DE L'OPERATION « REALISATION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE TYPE FILTRE PLANTE A MAILLARD » ET LA VALIDATION DE SON PLAN DE FINANCEMENT

Nombre de Conseillers en exercice : 30  
Nombre de Conseillers Présents : 16  
Nombre de Prouration : 7  
Date de convocation : Vendredi 22 janvier 2020

Nombre de suffrages exprimés : 23  
Vote :  
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le vendredi trente-et-un janvier à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4<sup>ème</sup> Vice-Président - Roger ARON, 5<sup>ème</sup> Vice-Président - Serge BAFAU, 6<sup>ème</sup> Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES** : Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire → **Prouration** à Farah KHAN - Jean GANTY, 1<sup>er</sup> Membre du Bureau → **Prouration** à Raphaël RABORD – Thierry LEMKI, Conseiller communautaire → **Prouration** à Nestor GOVINDIN – Claude MORTIN, Conseiller Communautaire → **Prouration** à Serge BAFAU - David RICHE 3<sup>ème</sup> Vice-Président → **Prouration** à Serge SEWGOBIND - Claude PLENET, Conseiller communautaire → **Prouration** à Alex WEIMERT - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire → **Prouration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH

**ÉTAIENT ABSENTS** : Patrick LECANTE, 1<sup>er</sup> Vice-Président - Gilles ADELSON, 2<sup>ème</sup> Vice-Président - Monique AZER, 3<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire – Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire – Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Corine DIMANCHE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-14 ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B du 9 juin 1997 portant création de la CCCL modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;

**Vu** la Délibération N° 117/2016/CACL relative à la modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la délibération N° 82/2019/CACL du jeudi 06 juin 2019 portant validation de la convention pour la réalisation de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Maillard ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission Assainissement du mercredi 22 janvier 2020 ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission Finances du mardi 28 janvier 2020 ;

**Entendu** l'avis favorable du Bureau du mardi 28 janvier 2020 ;

**Entendu le Rapport N° 13/2019/CACL** relatif au lancement de l'opération « *réalisation d'une station de traitement des eaux usées de type filtre planté à Maillard* » et la validation de son plan de financement.

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré :**

**DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 13/2020/CACL**, relatif au lancement de l'opération « *réalisation d'une station de traitement des eaux usées de type filtre planté à Maillard* » et à la validation de son plan de financement.

**APPROUVE** le projet sur la base duquel seront réalisés les DCE travaux et les Appels d'Offres.

**APPROUVE** le montant du projet pour un montant de 2 116 892.50 €.

**APPROUVE** le plan de financement global tel qu'exposé :

	<b>Taux d'aide</b>	<b>Montant de l'aide (en €)</b>
CPN - Office de l'Eau de Guyane	12%	254 027.10€
EUROPE - FEADER	68%	1 439 486.90€
Autofinancement (CACL)	20%	423 378.50€
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>2 116 892.50€</b>

**AUTORISE** la Présidente à engager les opérations relatives au dit programme, dans le respect du code des marchés publics, et à en attribuer l'exécution, conformément à la réglementation s'y rapportant.

**AUTORISE** la Présidente à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement de cette opération et à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes sur le budget unique annexe assainissement (M 49), exercice 2020.

**AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le vendredi 31 janvier 2020

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME**

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

**Marie-Laure PHINÉRA-HORTH**